

LIVRET PEDAGOGIQUE FORMATEUR DE PLONGEE SOUTERRAINE NIVEAU 2

OBJECTIFS ET DEROULEMENT

L'objectif de ce livret est de suivre le candidat FPS2 dans sa progression et d'offrir aux instructeurs en charge de sa formation un outil de suivi et de validation des compétences nécessaires.

Déroulement de la formation:

Le candidat doit participer à 3 stages :

1. Le stage initial, d'une journée.
2. Le stage en situation, de deux jours (minimum) .
3. Le stage final avec examen, d'une journée.

Ces stages pourront, selon les circonstances, être regroupés ou non sur une même période.

Le stage final doit être réalisé moins de 9 mois après le stage de mise en situation et moins de 2 ans après le stage initial.

Validation des connaissances :

Les connaissances, « savoir » « savoir faire » et « savoir être » sont validées en **Groupes de Compétence** au cours des stages.

Les groupes de compétences peuvent être validés par un cadre autre que le responsable technique du stage. Dans ce cas la case validation comportera : le nom, prénom, niveau de cadre, N°de cadre et signature.

Chaque stage doit permettre l'acquisition d'un ensemble de connaissances, « savoir » « savoir faire » et « savoir être ». Ces compétences propres à chaque stage doivent être validées pour que le candidat puisse accéder au niveau suivant.

L'ensemble des unités de valeur (UV) contrôlées permet aux INPS ou FPS2 encadrant les stages de :

- Valider ou non chaque groupe de compétence
- D'émettre un avis sur l'ensemble du stage.

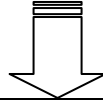
Composition du jury :

1. Le stage initial : un Instructeur National de Plongée Souterraine
2. Le stage en situation : un Instructeur National de Plongée Souterraine
3. Le stage final avec examen : deux Instructeurs Nationaux de Plongée Souterraine dont un délégué par la Commission Nationale de Plongée Souterraine

DEROULEMENT DU CURSUS.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Validé par deux INPS ou 1 INPS et 1 FPS2.



STAGE INITIAL

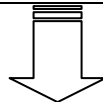
Durée : 1 journée minimum.

Organisation : Stage national déclaré à la CNPS au minimum deux mois à l'avance.

Contenu : le contenu comprend **2 Groupes de Compétences** (GC 1 et GC2)

GC 1 : Formation à l'organisation administrative et technique d'une formation et/ou d'un stage.

GC 2 : Pédagogie adaptée à la plongée souterraine (formation de cadres)



STAGE EN SITUATION

Durée : 2 jours minima.

Organisation : Stage national déclaré à la CNPS deux mois à l'avance.

Participation du candidat moniteur à l'organisation et à l'encadrement d'un stage fédéral de perfectionnement en tant que stagiaire sous la responsabilité d'un Instructeur National de PS.

Contenu : le contenu comprend **4 Groupes de Compétences** (GC 3 à GC 7)

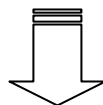
GC 3 : Organisation administrative d'une formation, d'un stage de plongée souterraine,

GC 4 : Organisation technique et pédagogique d'une formation, d'un stage de plongée souterraine,

GC 5 : Formation des FPS1

GC 6 : Evaluations

GC 7 : Connaissances théoriques et pratiques.



STAGE FINAL

Durée : 1 journée.

Organisation : Stage national déclaré à la CNPS deux mois à l'avance qui délègue un Instructeur chargé de vérifier la conformité du déroulement de l'examen. Cet instructeur peut être le même que celui qui est responsable administratif et/ou technique du stage.

Jury : 2 Instructeurs Nationaux d'ASS dont 1 délégué par la CNPS qui préside le jury. Les moniteurs d'ASS présents au stage peuvent participer au jury.

Contenu :

Epreuves : 1) encadrement d'une plongée souterraine

2) évaluation des connaissances théoriques portant sur le milieu, les accidents spécifiques et les techniques en plongée souterraine.

Pour être reçu, le candidat doit avoir la moyenne à chacune des deux épreuves.

STAGE INITIAL:

GC 1 : FORMATION A L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE D'UNE FORMATION ET/OU D'UN STAGE

Module administratif :

- Agrément fédéral d'un stage :
 - Procédure
 - Critères d'agréments fixés par la CNPS et le Comité Directeur de la FFESSM
- Communication sur les formations, les stages.
- Contrôle de l'aptitude des candidats à suivre une formation, un stage : (niveau en plongée, certificat médical, licence,....)
- Gestion financière d'un stage :
 - budget prévisionnel,
 - perception des recettes,
 - gestion des dépenses.
- Gestion de la logistique du stage : hébergement, alimentation
- Gestion des livrets de plongée
- Information du délégué du Collège des INPS lors de la validation d'un niveau de plongeur souterrain.

Module technique :

- Définition du type de formation ou de stage envisagé, programme, niveau et qualité des intervenants,
- Définition du niveau des stagiaires :
 - Niveau théorique : brevets acquis (niveau classiques et qualifications particulières comme plongeur trimix, plongeur recycleur ...)
 - Niveau de pratique et motivations des stagiaires (dans un premier temps sur la fiche d'inscription - puis à vérifier réellement en début de stage)
 - Niveau physique : condition physique, age, sexe
- Définition du niveau technique de l'encadrement (de FPS1 à INPS)
- Compatibilité du rapport encadrant/stagiaire avec le type de formation, de stage envisagé
- Mise en place des ressources matérielles suffisantes (compresseur, oxygène sécurité, matériel spécifique, etc.)
- Choix et préparation par l'encadrement de(s) la cavité(s) à plonger en fonction des critères énumérés plus haut et en fonction de la météo.

Module réglementaire : notions de responsabilité, obligations légales, assurances

- Responsabilité civile et pénale de l'enseignant bénévole et des personnes morales
- Réglementation sur les autorisations d'accès
- Assurances obligatoires

GC 2: PEDAGOGIE ADAPTEE A LA PLONGEE SOUTERRAINE:

- Analyser les éléments objectifs composants la formation, le stage :
 - le niveau de motivation du ou des stagiaires
 - le niveau de pratique et d'aisance du ou des stagiaires
 - le site disponible adapté
 - l'encadrement disponible (niveau, prérogatives,)
 - Le type de plongée à effectuer en fonction des critères précédents.
- Évaluer le niveau de pratique et d'aisance du stagiaire
- Agir sur le bon déroulement d'une formation, d'un stage :
 - Assurer une dynamique de groupe :
 - avec l'encadrement
 - avec les stagiaires
- Choisir les outils pédagogiques adaptés :
 - Pédagogie théorique : briefing complet des stagiaires en expliquant le déroulement de la plongée, les difficultés potentielles, le ou les objectifs, les exercices éventuels à mettre en œuvre.
Si besoin (en fonction du type de formation, de stage) cours théorique en salle.
 - Pédagogie préparatoire : avant la mise en situation complète, cette courte phase permettra d'évaluer si l'aisance du stagiaire et ses capacités lui permettent d'aborder dans de bonnes conditions la plongée et les exercices proposés.
 - Pédagogie pratique : mise en situation complète du stagiaire. Le candidat moniteur devra maîtriser en permanence la situation, appréhender en permanence le niveau d'engagement et pouvoir intervenir à chaque instant, soit pour corriger l'attitude du stagiaire, soit pour garantir sa sécurité.
- Être capable d'évaluer :
 - Différentes formes d'évaluation,
 - Validation de compétences ou d'aptitudes

Elle peut être effectuée sur un stage fédéral durant lequel le candidat FPS2 interviendra dans la détermination des choix pédagogiques aux côtés d'un INPS. Son avis ne reste que consultatif. Cette évaluation est dite formative.

CONCLUSION DU STAGE INITIAL :

Les objectifs du stage initial sont de permettre au candidat d'appréhender :

- les problématiques humaines,
- les besoins en ressources techniques et matériels,
- les contraintes administratives,
- les responsabilités inhérentes à l'organisation d'un stage.

Le stagiaire doit être capable de gérer l'ensemble de ces contraintes tout en réalisant ses objectifs pédagogiques et en assurant la sécurité des personnes et des biens placés sous sa responsabilité.

STAGE EN SITUATION

GC 3 : ORGANISATION ADMINISTRATIVE D'UNE FORMATION, D'UN STAGE DE PLONGÉE SOUTERRAINE :

- Gestion administrative :
 - Avant le stage (demande d'agrément, communication des dates de stage, inscriptions, autorisations, ...)
 - Pendant la formation, le stage (accueil des stagiaires, contrôle des conditions d'admission, briefing quotidien, ...)
 - Après le stage (renseignement du livret de plongée, compte-rendu,...)
- Organisation de la logistique (intendance, hôtellerie,....)

GC 4 : ORGANISATION TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE D'UNE FORMATION, D'UN STAGE DE PLONGÉE SOUTERRAINE :

- Gestion de la sécurité de la formation, du stage :
 - Encadrement adapté
 - Contrôle des conditions de plongée
 - Niveau technique des stagiaires (en corrélation avec les cavités visitées)
 - Matériel de sécurité (O2, masque, pharmacie...)
 - Procédures d'alertes
- Détermination des objectifs pédagogiques avec :
 - Une bonne prise en compte du niveau des stagiaires
 - Le choix de cavités adaptées
 - Des outils pédagogiques pertinents
- Gestion des cadres présents sur site

GC 5 : FORMATION DES FPS1 :

Le stagiaire FPS2 participe, sous la responsabilité d'un FPS2 en titre :

- Aux GC1 à GC3 d'un stage initial FPS1
- Aux GC4 à GC8 d'un stage en situation FPS1

GC 6 : EVALUATIONS :

Le stagiaire FPS2 participe, sous la responsabilité d'un FPS2 en titre à l'évaluation :

Des plongeurs

- À l'évaluation de groupes de compétences dans le cadre d'un brevet de plongée souterraine,
- À l'évaluation générale des brevets PS2 et PS3.

Des initiateurs dans le cadre du GC5 et 6 de la formation IASS.

- Avant la plongée : détermination de l'objectif et de l'organisation de la plongée avec le stagiaire FPS1, organisation sur le site, briefing de détail du déroulement de la plongée, contrôle de l'équipement de l'élève,...Le stagiaire FPS2 doit contrôler que le stagiaire FPS1 suit bien les différentes étapes de préparation d'une plongée
- Pendant la plongée : position de l'élève FPS2 par rapport à l'élève FPS1 et au plongeur, interventions de correction immédiates lorsque la situation l'exige, adaptation à la situation
- Après la plongée : déséquipement, débriefing de niveau 1 [élève FPS1 avec plongeur] et 2 [élève FPS1 avec stagiaire FPS2]

GC 7 : CONNAISSANCES THÉORIQUES ET PRATIQUES :

Mettre en place une progression adaptée aux niveaux des élèves en relation avec les objectifs de formation et mener des séances théoriques et pratiques, en particulier sur les thèmes suivants :

- Le principe ARA
- La prévention & la sécurité
- La maîtrise des techniques spécifiques
- Le milieu
- Les secours

CONCLUSION DU STAGE EN SITUATION :

Les compétences organisationnelles, techniques et pédagogiques du futur cadre doivent être évaluées par l'Instructeur de PS responsable du stage au travers :

- De la qualité des objectifs pédagogiques envisagés et de l'organisation mise en place
- De l'enseignement prodigué, du niveau débutant jusqu'à la formation des FPS1
- Du respect de la sécurité :
 - consignes aux responsables de sites,
 - contrôles avant la plongée : niveau physique et psychologique des stagiaires et des cadres, conditions de plongée et possibilités d'évolution en cours de plongée.
 - en cours de plongée : comportement des stagiaires, évolution des conditions.
 - après la plongée : état physique et (psychologique) des stagiaires et des cadres présents sur le stage, (bilan sur les objectifs fixés en début de stage).
- De son comportement général lors des plongées qu'il encadre

Pendant les échanges entre le futur moniteur et son élève, l'instructeur n'intervient que pour apporter des compléments d'informations. Sous l'eau, l'instructeur de PS n'intervient que lorsqu'il juge que la sécurité d'un ou de plusieurs plongeurs n'est plus normalement assurée.

STAGE FINAL

ÉPREUVES :

1. **ENCADREMENT D'UNE PLONGEE SOUTERRAINE**
2. **EVALUATION DES CONNAISSANCES THEORIQUES PORTANT SUR LE MILIEU, LES ACCIDENTS SPECIFIQUES ET LA THEORIE EN PLONGEE SOUTERRAINE**

Pour être reçu, le candidat doit avoir la moyenne à chacune des deux épreuves.

Ces deux épreuves constituent des thèmes de réflexion que les Instructeurs utiliseront pour proposer des sujets aux candidats.

- Concernant l'épreuve 1 :

Le candidat doit être placé dans la situation d'un cadre en plongée souterraine proposant une formation de plongée souterraine.

- Concernant l'épreuve 2 :

Le candidat est interrogé oralement d'une part sur ses connaissances concernant les thèmes cités et d'autre part sur sa capacité à transmettre ces connaissances.

Le candidat disposera d'un temps de préparation de 15 minutes.